

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

15 novembre 2018

---

LOI DE PROGRAMMATION 2019-2022 ET DE RÉFORME POUR LA JUSTICE - (N° 1396)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 1105

présenté par  
M. Paris  
-----

**ARTICLE 43**

Après l'alinéa 74, insérer l'alinéa suivant :

« C. – Au premier alinéa, au 1° et à la première phrase de l'avant-dernier alinéa de l'article L. 3421-5 et au premier alinéa de l'article L. 3421-7 du même code, le mot : « troisième » est remplacé par le mot : « second ». »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de coordination.